

Un pôle de soins déjà bien implanté

YVERDON-LES-BAINS ■
Plus de deux ans après l'annonce de son renforcement, l'Unité de traitement des addictions a été adoptée par les patients et les partenaires du réseau.

Inaugurée en février 2014 en présence du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, l'Unité de traitement des addictions (UTAd) a fait son bonhomme de chemin dans le milieu de la santé du nord du canton. Voici le bilan qui peut être dressé après un peu plus de deux ans -soit la période fixée pour le renforcement de la structure.

Discret et faciles d'accès, à proximité du centre d'accueil, d'orientation et de prévention Zone Bleue, qui encadre le projet avec le Département de psychiatrie du CHUV, le bâtiment de la rue des Pêcheurs, à Yverdon-les-Bains, a été adopté par les personnes avec des problèmes d'addiction de la région. «Ce lieu leur est entièrement dédié. Avant, ils consultaient dans les mêmes locaux que l'Unité de psychiatrie ambulatoire d'Yverdon-les-Bains», rappelle Pierre-Yves Bassin, membre de la direction stratégique de l'UTAd et responsable de Zone Bleue.

Entre mars 2015 et février 2016, 248 patients actifs souffrant d'addiction aux drogues illicites ont été répertoriés, alors qu'ils étaient 200 l'année précédente. «Nous avons beaucoup de nouvelles demandes d'ouverture de dossiers. Quelques personnes que nous avons accompagnées sont en rupture. L'objectif global est de garder les patients dans le réseau de soins», précise le Dr Ghazi Kardous, médecin cadre responsable de l'UTAd.



Le Dr Ghazi Kardous, responsable de l'Unité de traitement des addictions.

Michel Duperrex

Les personnes qui s'adressent à l'Unité de traitement des addictions obtiennent un rendez-vous pour une consultation dans un délai d'une semaine à dix jours, mais le laps de temps est écourté en fonction de l'état d'urgence dans lequel elles se trouvent. Cela peut, par exemple, être le cas lorsqu'un détenu sort de prison et qu'il s'agit de mettre en place son traitement de substitution.

Des binômes en action

«Chaque demande est prise en charge par un binôme. Un médecin de référence, à qui s'ajoute un infirmier, un éducateur, une assistante sociale ou un médecin-assistant, en fonction du profil du patient», commente le Dr Ghazi Kardous. Cette équipe interdisciplinaire, placée en première ligne, évalue les personnes souffrant d'addiction à tra-

vers divers entretiens et accompagne leur évolution. La pluralité des regards qu'offrent les collaborateurs de l'UTAd permet de mieux identifier les besoins des sujets «multifacettes» qu'ils suivent. «Nos patients ont souvent, en plus de leur addiction, des problèmes sociaux et psychiatriques. Il s'agit de savoir quelle est la priorité de l'individu au cas par cas. S'il veut absolument trouver un logement, une recherche mise en place avec les partenaires du réseau peut avoir un impact positif sur sa consommation de produits stupéfiants et sur la prise en charge», indique le Dr Ghazi Kardous.

Ces personnes au moral fluctuant, sujettes à des crises aiguës, ont de quoi déstabiliser. L'un des rôles prioritaires de l'UTAd est donc de mettre son expertise à disposition des partenaires du réseau

de soins: les hôpitaux, les pharmacies, mais aussi les médecins généralistes. Considérés comme des acteurs clés, ces derniers sont, par exemple, parfois soutenus au moment de consulter ce type de patients. «Le départ à la retraite, en 2010, du docteur Jean-Pierre Voegeli, qui prenait en charge, depuis plusieurs décennies, une quantité significative de personnes souffrant d'addiction, a tiré la sonnette d'alarme et débouché sur la mise en place de l'UTAd», relève Françoise Menu, cheffe de service du secteur psychiatrique Nord du CHUV.

L'Unité de traitement des addictions a, d'ailleurs, pour but de rendre compte, notamment par le biais de la formation, de l'intérêt que revêt l'assistance à des toxicomanes d'un point de vue professionnel.

LUDOVIC PILLONEL ■

La mise en place d'une consultation alcoologique est une piste de réflexion pour l'UTAd

L'Unité de traitement des addictions comprend un cadre psychiatre et psychothérapeute responsable de l'unité à 100%, une médecin cadre dans le domaine de la somatique à 50%, une cheffe de clinique à 80%, un médecin assistant des EHN à 30% -il s'agit

d'un poste de formation d'un futur médecin interniste généraliste-, une médecin assistante dans le domaine de la psychiatrie à 80% -ces deux poste ont été nouvellement créés-, deux infirmiers et une éducatrice à 80%, une assistante sociale à 60%, alors que la participa-

tion de Zone-Bleue au collège de direction correspond à un 20%. Des stagiaires de la Faculté de biologie et médecine viennent suivre des «cours blocs» au sein de l'unité pour se confronter aux aspects psychiatriques et addictologiques. Des colloques de formation sont égale-

ment organisés. L'UTAd occupe, depuis début mars, un nouvel étage du bâtiment qui l'héberge. Active dans le domaine des drogues illicites, cette unité pourrait, d'entente avec l'Etat et les partenaires, développer un aspect alcoologique.

L. PL ■